

## LES HAMEAUX CROISÉS

*Flash info Avril 2018*

*Commune d'Aubepierre -  
Ozouer le Repos*



**Avec la reprise des activités de plein air,  
nous comptons sur tous pour appliquer  
quelques règles de bien vivre ensemble....**



Le maire  
Brigitte Jacquemot



### **Coordonnées de la mairie :**

Téléphone : 01.64.06.92.95.

Fax : 01.64.07.73.84.

Adresse mail : [mairie-aubepierre-ozouer@wanadoo.fr](mailto:mairie-aubepierre-ozouer@wanadoo.fr)

Site internet : <http://aubepierre-ozouer-le-repos.org/>

### **Ouverture au public de la Mairie d'Aubepierre :**

Lundi de 9h à 12h et 13h30 à 18h

Mardi, Jeudi, Vendredi de 13h30 à 18h

Mercredi et Samedi de 9h à 12h

### **En cas d'urgence, coordonnées du maire et de ses adjoints :**

Brigitte Jacquemot (Maire) : 06.89.97.05.31.

Bertrand Rémond (1<sup>er</sup> Adjoint) : 06.70.00.05.03.

René Marand (2<sup>ème</sup> Adjoint) : 06.60.66.83.80.

Nelly Renaudin (3<sup>ème</sup> Adjoint) : 06.18.66.06.32.

## Fermeture exceptionnelle de la mairie :



Avril :

- Mercredi 18

Mai :

- Mercredi 9

Juin :

- Vendredi 29 (à confirmer)



## Rappel de quelques règles à l'approche des beaux jours :



**Le brûlage des déchets verts est interdit en Seine-et-Marne**



Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme en raison de leur durée, leur répétition ou leur intensité, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, débousailleurs, tronçonneuses, perceuses ou scies mécaniques... ne peuvent être effectués que :

- du **lundi au vendredi de 7 heures à 20 heures**,
- les **samedis de 9 heures à 12 heures et de 15 heures à 19 heures 30**,
- les **dimanches et jours fériés de 10 heures à 12 heures**.



**LES CROTTES  
C'EST DANS LE SAC**



## Partageons la route intelligemment et respectons le code de la route.

- *véhicules à moteurs* : ralentissez à l'approche des piétons et cyclistes,
- *cyclistes* : roulez en file indienne plutôt qu'en peloton,
- *motos et quads* : n'empruntez pas les chemins destinés aux piétons et réduisez les gaz à l'approche des villages.



## SMETOM - GEEODE

### Horaires de la déchetterie de Mormant

Horaire unique toute l'année.



<i>Lundi</i>	<b>Fermé</b>	<b>Fermé</b>
<i>Mardi</i>	9h à 12h	14h à 17h
<i>Mercredi</i>	9h à 12h	14h à 17h
<i>Jeudi</i>	<b>Fermé</b>	<b>Fermé</b>
<i>Vendredi</i>	9h à 12h	14h à 17h
<i>Samedi</i>	9h à 12h	14h à 17h
<i>Dimanche</i>	9h à 12h	<b>Fermé</b>



## Broyage à domicile



A compter de mars 2018, jusqu'au 30 novembre 2018, le SMETOM met en place une nouvelle prestation : le **Broyage à domicile**, sur rendez-vous, le lundi, mercredi et vendredi.

Mail : [contact@smetom-geeode.fr](mailto:contact@smetom-geeode.fr) / Téléphone : 01 64 00 26 45

Ce nouveau service est gratuit. L'intervention ne pourra être planifiée qu'après acceptation du règlement.

Après la prestation, l'agent du SMETOM laissera le broyat sur place et pourra vous conseiller sur son utilisation.

Rappel : le paillage est efficace et respectueux de l'environnement pour économiser l'eau, limiter le désherbage, améliorer la structure du sol...

Le paillage, c'est l'allié des jardiniers.



## Inscription en maternelle pour la rentrée 2018 - 2019



**Première inscription** de votre enfant à l'école maternelle  
Inscription au plus tard au mois de juin précédent la rentrée scolaire.

Votre enfant est né en 2015, vous pouvez dès à présent effectuer son inscription à l'école maternelle en classe de petite section pour l'année 2018/2019.  
La procédure : s'adresser à la mairie pendant les heures d'ouverture afin de retirer un dossier d'inscription.  
L'inscription de l'enfant sera enregistrée par la directrice de l'école après réception de tous les documents avant fin juin 2018.

*Une journée de pré-rentrée pour les futures « Petites Sections » est proposée par les enseignants le samedi 16 juin de 9h30 à 11h à l'école d'Ozouer-le-Repos.*

*Pour plus de renseignements merci de vous rapprocher des enseignants.  
Si l'enfant ne change pas d'école, l'inscription n'a pas à être renouvelée tous les ans.*



Le comité des fêtes organise la **fête des voisins**

**Vendredi 25 mai** .. Bagneaux

**Vendredi 1<sup>er</sup> juin** .. Bonfruit-Courfruit

**Vendredi 8 juin**..... Granvillé

*Inscription auprès du comité des fêtes – Tél : 07.68.32.00.55*



**Kermesse organisée par les parents d'élèves**  
le **16 juin** à la salle des fêtes d'Aubepierre

## Vente de « tickets piscine » (Grandpuits) à la mairie

Votre mairie vous propose d'acheter des tickets pour accéder à la piscine de

Grandpuits.



**Prix du ticket : 1,80 € (ticket adulte)**  
**1,05 € (ticket enfant – jusqu'à 15ans)**